Subvention pour l'achat d'un vélo électrique

En 2022, la Ville subventionne votre achat d'un vélo électrique par une prime de 100€.

Depuis 2019, vous pouvez bénéficier d'une prime à l'achat d'un vélo électrique. L'aide financière proposée est d'un montant de 100 € par matériel acheté **neuf ou d'occasion** et par bénéficiaire majeur résidant à Oullins sans condition de ressources.

Si vous voulez en bénéficier, veuillez nous retourner en mairie les pièces nécessaires (indiqués sur le formulaire) ainsi que les documents ci-dessous une fois remplis :

- Formulaire de demande
- Convention de vélo électrique
- Attestation sur l'honneur

Renseignements :

Pôle développement et aménagement urbain - Tél. 04 72 39 73 32

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE
HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

- **HORAIRES** (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS